



Vente immobiliere avec plus value sur la vente

Par **christophe P18**, le **01/11/2013 à 16:23**

bonjour,nje suis propriétaire d'une maison que j'ai mis en vente et donc j'ai déménager n'est ce que je se serais soumis au plus value immobiliere sachant que je loue une maison en attendant la vente de ma maison,n'est ce que je peux m'inscrire sur les listes electorales dans la nouvelle commune ou j'habitenmerci de vos réponses

Par **chaber**, le **01/11/2013 à 16:41**

bonjour,rnbonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **thomyorke88**, le **08/11/2013 à 13:54**

Bonjour,rnDès lors que la maison constituait votre résidence principale au moment où elle a été mise en vente alors vous bénéficiez de l'exonération de plus-value, même si vous habitez à présent dans un autre bien que vous louez.

Par **Boud**, le **11/11/2013 à 10:28**

Bonjour,rnrnSauf erreur de ma part, en ayant quitté l'habitation principale, je crois qu'il a un délai maximal pour vendre le bien, je ne sais plus si c'est six mois ou un an??!!

Par **moisse**, le **11/11/2013** à **11:26**

Bonjour,rnOn évoque effectivement une tolérance d'une année, plus ou moins élastique selon les efforts effectués pour une mise en vente effective, et à condition que le bien n'est pas été occupé par un locataire.